

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

30 juin 2021

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	1
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	2-4
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	
Résultats	5
Excédent accumulé	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9-25
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RÉSUMÉS	
Revenus	Annexe A
Charges par activité	Annexe B

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord pour l'exercice clos le 30 juin 2021 portant la signature électronique 3334327262, ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Beaudoin Doray Tremblay S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant nommé par la direction, ont procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Beaudoin Doray Tremblay S.E.N.C.R.L. peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



René Brisson
Directeur général



David Castanha-Morin
Directeur du Service des ressources financières

Saint-Jérôme, le 15 octobre 2021.

RAPPORT FINANCIER DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Au ministère de l'Éducation

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

Rapport de l'auditeur indépendant

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (ci-après « le Centre de services scolaire ») portant la signature électronique 3334327262, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2021, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes et les renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints portant la signature électronique 3334327262 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du centre de services scolaire au 30 juin 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Modification comptable - paiements de transfert

Nous attirons l'attention sur la note 4 des états financiers qui décrit la modification relative aux paiements de transfert. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers de l'exercice antérieur.

Incidences de la pandémie de COVID-19

Nous attirons l'attention sur la note 23 des états financiers qui décrit les événements postérieurs à la date du bilan liés à la pandémie mondiale de la Covid-19 déclarée par l'Organisation mondiale de la santé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Autre point

Certains chiffres de l'exercice terminé le 30 juin 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice terminé le 30 juin 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financier, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre de services scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés

Montréal, le 15 octobre 2021.

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106865

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

RÉSULTATS
exercice terminé le 30 juin 2021

	Budget 2021	2021	2020 (Redressé)	
Revenus (Annexe A)				
Subvention de fonctionnement du MEQ	296 596 249	\$ 308 436 889	\$ 280 706 984	\$
Subvention d'investissement	-	1 112 926	785 378	
Autres subventions et contributions	799 156	1 639 989	1 515 943	
Taxe scolaire	20 320 158	20 765 247	19 713 859	
Droits de scolarité et frais de scolarisation	2 130 344	3 064 633	2 307 495	
Ventes de biens et services	16 708 627	14 100 946	13 224 200	
Revenus divers	258 000	3 002 247	839 398	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	20 011 063	20 341 871	18 474 898	
Total des revenus	356 823 597	372 464 748	337 568 155	
Charges (Annexe B)				
Activités d'enseignement et de formation	184 120 505	186 653 762	176 673 950	
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	77 108 729	72 182 096	71 104 756	
Services d'appoint	30 301 372	32 466 502	28 605 830	
Activités administratives	14 876 360	14 748 005	13 360 209	
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	40 101 427	42 284 610	41 433 890	
Activités connexes	11 792 715	29 656 151	9 791 062	
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1 000 000	651 170	(722 326)	
Total des charges	359 301 108	378 642 296	340 247 371	
Déficit de l'exercice	(2 477 511)	\$ (6 177 548)	\$ (2 679 216)	\$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

EXCÉDENT ACCUMULÉ
exercice terminé le 30 juin 2021

	2021		2020	
			(Redressé)	
Excédent accumulé au début de l'exercice	25 116 631	\$	27 795 847	\$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 4)	(237 912)		(237 912)	
Solde redressé	24 878 719		27 557 935	
Déficit de l'exercice	(6 177 548)		(2 679 216)	
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	18 701 171	\$	24 878 719	\$

SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2021

	2021		2020	
			(Redressé)	
Actifs financiers				
Encaisse	480 064	\$	-	\$
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	28 463 823		29 351 802	
Subvention d'investissement à recevoir (note 6)	359 041 420		335 151 955	
Subvention à recevoir - Financement (note 7)	1 630 569		1 630 569	
Taxe scolaire à recevoir	3 035 495		3 747 029	
Débiteurs (note 8)	3 714 817		2 753 095	
	396 366 188	\$	372 634 450	\$
Passifs				
Découvert bancaire	-	\$	1 850 825	\$
Emprunts temporaires (note 9)	7 950 000		27 600 000	
Créditeurs et frais courus à payer (note 10)	70 036 790		34 056 371	
Subvention d'investissement reportée (note 11)	347 334 504		321 839 766	
Revenus perçus d'avance (note 12)	1 307 271		1 032 670	
Provision pour avantages sociaux (note 13)	12 783 187		12 132 017	
Dette à long terme à la charge de l'organisme scolaire (note 14)	498 424		528 406	
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 15)	318 056 640		303 017 454	
Passif au titre des sites contaminés (note 16)	1 630 569		1 630 569	
Autres passifs (note 17)	1 746 890		1 884 799	
	761 344 275	\$	705 572 877	\$
Dette nette	(364 978 087)	\$	(332 938 427)	\$
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (note 18)	382 541 724	\$	357 006 677	\$
Stocks de fournitures	453 157		146 568	
Charges payées d'avance	684 377		663 901	
	383 679 258	\$	357 817 146	\$
Excédent accumulé	18 701 171	\$	24 878 719	\$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, administrateur


 _____, administrateur

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

FLUX DE TRÉSORERIE
au 30 juin 2021

	2021		2020	
			(Redressé)	
Activités de fonctionnement				
Déficit de l'exercice	(6 177 548)	\$	(2 679 216)	\$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Créances douteuses	428 852		304 516	
Provision pour avantages sociaux futurs	651 170		(722 326)	
Stocks et charges payées d'avance	(327 065)		(436 471)	
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(20 341 871)		(18 474 898)	
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	178 962		173 358	
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	22 559 395		20 849 567	
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement	47 389 629		36 998 429	
Terrain reçu à titre gratuit	(1 221 000)		-	
	43 140 524	\$	36 012 959	\$
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(35 989 877)	\$	(30 530 515)	\$
Activités de financement				
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	36 557 000	\$	31 058 858	\$
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(21 696 776)		(20 720 475)	
Remboursement de dettes à la charge de l'organisme scolaire	(29 982)		(28 550)	
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	(19 650 000)		(17 400 000)	
	(4 819 758)	\$	(7 090 167)	\$
Variation de trésorerie et équivalents	2 330 889	\$	(1 607 723)	\$
Découvert bancaire au début	(1 850 825)		(243 102)	
Encaisse (découvert) à la fin	480 064	\$	(1 850 825)	\$

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord est constitué en vertu du décret 1014 97 du 13 août 1997. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la *Loi sur l'instruction publique* au développement social, culturel et économique de sa région.

2. ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés comprennent des informations financières historiques tirées des états financiers complets, mais qui sont moins détaillées que ces derniers.

Ils comprennent les données regroupées, les principaux totaux partiels et totaux des états financiers complets correspondants et des informations tirées des notes complémentaires des états financiers complets. Ils ne comprennent pas l'état de la variation des actifs financiers nets (dette nette), les renseignements complémentaires des charges par objets et certains autres renseignements complémentaires inclus dans les états financiers complets.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de l'exercice visé par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, la provision pour offres et équités salariales, la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le passif au titre des sites contaminés. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs financiers (suite)***Débiteurs*

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Passifs*Régime d'avantages complémentaires à la retraite*

Les membres du personnel du centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice du centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Passif au titre des sites contaminés

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité du centre de services scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés lorsque les critères suivants sont rencontrés :

- La contamination dépasse la norme environnementale;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés; et
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs directement attribuables aux activités d'assainissement des sites contaminés. Le centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	10 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires - achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art qui sont acquises en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* sont capitalisées.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de l'exercice d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs non financiers (suite)*Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

Subventions et subventions reportées

Les subventions du ministère de l'Éducation (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives et de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1er janvier suivant. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Revenus (suite)***Vente de biens et services et revenus divers*

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités et des services obtenus au cours de l'exercice, ainsi que les pertes réalisées. Les montants comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations entre apparentés ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

4. MODIFICATION COMPTABLE**Paiements de transfert**

Le 9 mars 2021, le Gouvernement du Québec a annoncé sa décision de modifier l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du centre de services scolaire puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles du centre de services scolaire. Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs.

Ainsi, les modifications apportées au 1er juillet 2019 consistent principalement à comptabiliser une subvention d'investissement à recevoir et une subvention d'investissement reportée. En contrepartie, la subvention - financement relative aux immobilisations a été annulée.

Cette modification de méthode comptable a pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2021		2020	
			(Redressé)	
Actifs financiers				
Subvention d'investissement à recevoir	358 811 549	\$	334 812 308	\$
Subvention de financement - immobilisation avant le 1er juillet 2008	-		24 411 149	\$
Subvention de financement - immobilisation après le 1er juillet 2008	-		(43 312 638)	\$
Passifs financiers				
Subvention d'investissement reportée	340 758 061	\$	316 148 731	\$
Déficit accumulé et actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	-		(237 912)	\$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

4. MODIFICATION COMPTABLE (suite)	2021	2020 (Redressé)
Par ailleurs, cette modification de méthode comptable n'a aucun effet sur le déficit de l'exercice.		
Revenus		
Subvention pour le service de la dette - paiement de capital sur la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	-	\$ (20 614 000) \$
Subvention - financement	-	\$ 1 808 859 \$
Subvention - Investissement	-	\$ 785 377 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	-	\$ 18 019 764 \$
Excédent (déficit) de l'exercice		- \$

5. SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR	2021	2020 (Redressé)
Subventions de fonctionnement à recevoir	25 468 258	\$ 20 151 594 \$
Service de la dette	2 395 402	2 308 162
Transport scolaire	282 325	(766 503)
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	310 249	96 148
Autres subventions	7 589	134 738
Congés de maladie	-	1 621 990
Vacances	-	4 924 403
Assurance-traitement	-	732 030
Autres congés sociaux	-	149 240
	28 463 823	\$ 29 351 802 \$

6. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR	2021	2020 (Redressé)
Subvention d'investissement à recevoir (règles budgétaires)	358 811 549	\$ 334 812 308 \$
Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles (autres que règles budgétaires)	229 871	339 647
	359 041 420	\$ 335 151 955 \$

7. SUBVENTION À RECEVOIR - FINANCEMENT	2021	2020 (Redressé)
Passif au titre des sites contaminés	1 630 569	\$ 1 630 569 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

	NOTES COMPLÉMENTAIRES	
	exercice terminé le 30 juin 2021	
	2021	2020
8. DÉBITEURS		
Comptes à recevoir des usagers - Droits de scolarité	23 491	\$ 95 332 \$
Autres comptes à recevoir des usagers	2 419 293	2 024 051
Congés sabbatiques	500 410	727 992
Intérêts courus à recevoir	3 367	727
Avances à des employés du centre de services scolaire	36 239	39 592
Taxes à la consommation à recevoir	1 153 084	444 031
Autres ventes de biens et services	923 360	824 351
	5 059 244	4 156 076
Provision pour créances douteuses	(1 344 427)	(1 402 981)
	3 714 817	\$ 2 753 095 \$
9. EMPRUNTS TEMPORAIRES		
<p>Les acceptations bancaires et les emprunts bancaires sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation (MEQ). La marge de crédit autorisée est de 126 893 414 \$ (91 096 114 \$ au 30 juin 2020). Les acceptations bancaires, échéant le 15 juillet 2021, portent intérêt au taux de 0.714% (0.815% à 0.821% au 30 juin 2020) et sont garanties par le MEQ.</p>		
10. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER	2021	2020
Salaires courus, déductions et charges sociales	46 847 672	\$ 23 511 244 \$
Autres créditeurs et frais courus - Ministères et organismes du gouvernement du Québec	1 867 185	607 500
Autres créditeurs et frais courus - Autres que ministères et organismes du gouvernement du Québec	18 946 402	7 693 224
Intérêts courus	2 375 531	2 244 403
	70 036 790	\$ 34 056 371 \$
11. SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE	2021	2020
		(Redressé)
Subvention d'investissement reportée (Règles budgétaires)	340 758 061	\$ 316 148 731 \$
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles - (Autres que règles budgétaires)	6 576 443	5 691 035
	347 334 504	\$ 321 839 766 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

12. REVENUS PERÇUS D'AVANCE	2021		2020	
Taxes scolaires perçues d'avance	950 244	\$	988 133	\$
Droits de scolarité perçus d'avance	6 444		37 975	
Revenus perçus d'avance des usagers	8 047		1 285	
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	5 982		5 277	
Subventions de fonctionnement reportées - Provision pour perfectionnement conventionné	287 050		-	
Subventions de fonctionnement reportées - Autres	69 504		-	
	1 307 271	\$	1 032 670	\$

13. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX	2021		2020	
Congés de maladie	1 576 143	\$	1 570 474	\$
Contributions de l'employeur - Congés de maladie	308 781		291 937	
Vacances	7 869 556		7 081 399	
Contributions de l'employeur - Vacances	1 519 303		1 374 394	
Indemnités de départ	48 672		-	
Assurance-traitement	432 526		1 095 759	
Contributions de l'employeur - Assurance-traitement	94 110		135 168	
Heures supplémentaires accumulées	581 617		321 131	
Contribution de l'employeur - Heures supplémentaires accumulées	119 015		66 051	
Autres congés sociaux	199 642		168 138	
Contributions de l'employeur - Autres congés sociaux	33 822		27 566	
	12 783 187	\$	12 132 017	\$

14. DETTE À LONG TERME À LA CHARGE DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE	2021		2020	
Billet à valeur nominale de 701 393 \$, remboursable par versements mensuels de 4 502 \$ capital et intérêts inclus, au taux de 4,67 %, venant à échéance le 5 juillet 2028	498 424	\$	528 406	\$

Les versements en capital exigibles sur la dette à long terme à la charge du centre de services scolaire au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin, sont les suivants :

2022	31 442	\$
2023	32 927	
2024	34 498	
2025	36 144	
2026	37 868	
2027 et suivantes	325 545	
	498 424	\$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021**15. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION**

2021

2020

Règles budgétaires

Divers billets à valeur nominale totalisant 403 136 737 \$, remboursables par versements annuels variables de capital représentant 21 587 000 \$ plus intérêts en 2021-2022 au taux d'intérêt effectif variant de 0,51 % à 4,94 %, venant à échéance entre le 1^{er} avril 2022 et le 1^{er} février 2046

319 441 737 \$ 304 279 000 \$

Moins: Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention

(1 613 494) (1 598 877)

317 828 243 302 680 123

Autres que règles budgétaires

Billet à valeur nominale de 1 020 990 \$, remboursable par versement annuel de 121 151 \$ incluant capital et intérêt au taux effectif de 3,10 %, venant à échéance le 27 mars 2023

229 871 \$ 339 647 \$

Moins: Frais reportés liés aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention

(1 474) (2 316)

228 397 337 331

318 056 640 \$ 303 017 454 \$

Les versements en capital exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention, excluant les frais reportés liés à celle-ci au cours des prochains exercices se terminant le 30 juin, sont les suivants :

2022	24 397 510	\$
2023	23 612 020	
2024	40 962 329	
2025	55 947 625	
2026	14 175 625	
2027 et suivantes	160 576 499	

319 671 608 \$

16. PASSIF AU TITRE DES SITES CONTAMINÉS

Le passif au titre des sites contaminés est évalué en fonction du coût de réhabilitation actuel, c'est-à-dire le montant qu'il en coûterait pour réhabiliter le site en date des états financiers. Pour tenir compte du degré de précision associé au moyen employé, les coûts estimés sont majorés pour chaque site faisant partie du passif au titre des sites contaminés.

2021

2020

Passif au titre des sites contaminés

1 630 569 \$ 1 630 569 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

17. AUTRES PASSIFS		2021		2020	
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST		1 096 688	\$	1 278 201	\$
Comptes à fin déterminée - Fonds à destination spéciale		650 202		606 598	
		1 746 890	\$	1 884 799	\$

18. IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Terrains	5 072 442	\$ -	\$ 5 072 442	\$ 3 851 443	\$
Aménagement de terrains	12 111 322	3 417 327	8 693 995	7 623 224	
Bâtiments	286 482 064	119 708 086	166 773 977	153 216 063	
Améliorations et transformations majeures	230 519 000	74 118 046	156 400 954	149 190 278	
Matériel et équipement	32 394 138	15 005 651	17 388 487	14 065 259	
Équipement spécialisé relié à l'éducation	48 204 035	21 624 691	26 579 344	27 204 934	
Développement informatique	397 320	275 410	121 910	220 526	
Réseaux complexes	4 659 332	3 148 717	1 510 615	1 634 950	
	619 839 653	\$ 237 297 928	\$ 382 541 724	\$ 357 006 677	\$

Le total des immobilisations corporelles inclut :

Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 18 296 076 \$ (4 942 545 \$ au 30 juin 2020), 11 376 635 \$ (537 112 \$ au 30 juin 2020) pour des bâtiments, 6 562 770 \$ (3 903 895 \$ au 30 juin 2020) pour des améliorations et transformations majeures aux bâtiments et 356 671 \$ (501 538 \$ au 30 juin 2020) pour des aménagements de terrain. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Un terrain a été acquis par voie de donation et comptabilisé à la juste valeur pour un montant de 1 221 000 \$.

Au cours de l'exercice, les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 14 380 398 \$ (3 496 833 \$ au 30 juin 2020) qui est inclus dans les comptes à payer et retenues sur contrats. Cette opération est exclue de l'état des flux de trésorerie.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2021.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse défaut à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour le centre de services scolaire sont liés à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation, la taxe scolaire à recevoir et à ses subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du centre de services scolaire représente l'exposition maximale du centre de services scolaire au risque de crédit. Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2021.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)	2021	2020
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 640 623	\$ 1 150 052
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	103 677	74 701
De 61 à 90 jours de la date de facturation	62 640	65 469
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	2 099 220	2 421 824
	3 906 160	3 712 046
Moins la provision pour créances douteuses	(1 344 427)	(1 402 981)
Total des débiteurs déduction faite de la provision pour créances douteuses	2 561 733	\$ 2 309 065

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le ministère de l'Éducation.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du centre de services scolaire se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	2021 Total
Emprunts temporaires	7 950 000	-	-	-	7 950 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	70 036 790	-	-	-	70 036 790 \$
Dettes à long terme	24 428 952	64 641 774	70 197 262	160 902 044	320 170 032 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	12 783 187	-	-	-	12 783 187 \$

	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Plus de 5 ans	2020 Total
Emprunts temporaires	27 600 000	-	-	-	27 600 000 \$
Créditeurs et frais courus à payer	34 056 371	-	-	-	34 056 371 \$
Dettes à long terme	21 726 772	42 679 225	92 980 642	147 760 414	305 147 053 \$
Provision pour avantages sociaux futurs	12 132 017	-	-	-	12 132 017 \$

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (suite)*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des actifs et passifs financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces actifs et passifs financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les passifs financiers à taux fixe sont les prêts et les dettes à long terme. Les passifs financiers à taux variables sont les emprunts temporaires.

Étant donné que le centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les actifs et passifs à taux variable, chaque fluctuation de 1% du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter les charges de 79 500 \$ (276 000 \$ au 30 juin 2020).

20. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de location de locaux venant à échéance entre 2022 et 2031 non renouvelables et non résiliables. Les déboursés futurs représentent des engagements de 13 613 261 \$ (1 407 618 \$ au 30 juin 2020) dont 60 408 \$ avec des parties apparentées (59 220 \$ au 30 juin 2020) et comprennent les versements suivants :

2022	1 945 318 \$	incluant 60 408 \$ avec des parties apparentées
2023	1 629 578 \$	
2024	1 523 449 \$	
2025	1 267 103 \$	
2026	1 138 400 \$	
2027 et suivantes	6 109 413 \$	

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de location de modulaires et de véhicules venant à échéance entre 2022 et 2025 non résiliables, représentant des engagements de 710 773 \$ (1 272 474 \$ au 30 juin 2020) et comprennent les versements suivants :

2022	542 188 \$
2023	150 243 \$
2024	12 947 \$
2025	5 395 \$

Le centre de services scolaire est lié par des contrats d'entretien divers des terrains et immeubles, d'acquisition de fournitures, de téléphonie et d'informatique, de services aux employés ainsi qu'un contrat concernant le Protecteur de l'élève venant à échéance entre 2022 et 2028, représentant des engagements de 5 566 029 \$ (3 714 800 \$ au 30 juin 2020) et comprennent les versements suivants :

2022	3 449 859 \$
2023	1 740 019 \$
2024	194 779 \$
2025	176 647 \$
2026	1 575 \$
2027 et suivantes	3 150 \$

20. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS (suite)

De plus, le centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation venant à échéance en 2023. Les déboursés futurs totalisent des engagements de 23 895 119 \$ (36 270 018 \$ au 30 juin 2020) et comprennent les versements suivants :

2022	14 408 818 \$
2023	9 486 301 \$

Le centre de services scolaire est lié par des contrats de construction et de réaménagement de certaines écoles et centres représentant des engagements de 18 691 642 \$ (15 941 962 \$ au 30 juin 2020) et se réaliseront au cours du prochain exercice.

21. ÉVENTUALITÉS

Au 30 juin 2021, les réclamations en suspens par ou contre le centre de services scolaires se chiffrent à 3 911 690 \$ (4 395 866 \$ au 30 juin 2020) et consistent en poursuites et griefs. La direction n'est pas en mesure, à la date des états financiers, d'évaluer l'issue de ces réclamations ni les impacts financiers pouvant en découler, le cas échéant.

Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée au surplus (ou déficit) de l'exercice alors en cours.

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives du centre de services scolaire. Le principal dirigeant est le directeur général du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire n'a pas conclu d'opération commerciale autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)	2021	2020
		(Redressé)
<i>Actif</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention de fonctionnement à recevoir	28 145 985	\$ 29 351 802 \$
Subvention d'investissement à recevoir (Règles budgétaires)	358 811 549	334 812 308
Autres subventions	647	-
Débiteurs	169 713	277 378
Conseil du Trésor, Administration gouvernementale		
Subvention à recevoir - Financement	1 630 569	1 630 569
Fonds de développement du sport et de l'activité physique		
Subvention de fonctionnement à recevoir	-	2 633
Autres subventions	1 782	-
Subventions à recevoir affectées aux immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	229 871	339 647
Ministère du revenu		
Débiteurs	656 886	246 918
Fonds de développement du marché du travail		
Subvention de fonctionnement à recevoir	310 249	96 148
Autres subventions	5 100	40 028
Débiteurs	286 864	51 761
Commissions scolaires et centres de services scolaires		
Débiteurs et frais imputables aux prochains exercices	436 900	424 397
Autres ministères et organismes		
Autres subventions	60	-
Taxes scolaires à recevoir	-	411
Débiteurs	24 709	5 743
Financement-Québec et Fonds de financement		
Frais reportés liés aux dettes	1 614 968	1 601 193
Débiteurs	322	-
	392 326 174	\$ 368 880 936 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)	2021	2020 (Redressé)
<i>Passif</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention d'investissement reportée (Règles budgétaires)	340 758 061	\$ 316 148 731 \$
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	1 057 399	-
Revenus reportés	336 554	-
Fonds de développement du sport et de l'activité physique		
Subventions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (Autres que règles budgétaires)	527 794	578 317
Ministère du revenu		
Créditeurs	3 503 477	3 394 708
Ministère des Finances		
Créditeurs	1 279 804	1 237 733
Financement-Québec		
Créditeurs	1 895	2 737
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		
Règles budgétaires	8 652 000	9 270 000
Autres que règles budgétaires	229 871	339 647
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	35 740	39 017
Fonds de financement		
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention		
Règles budgétaires	310 789 737	295 009 000
Autres que règles budgétaires		
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2 338 175	2 203 673
Société Québécoise des infrastructures	1 430 488	-
Commissions scolaires et Centres de services scolaires		
Créditeurs	207 143	310 940
Autres ministères et organismes		
Créditeurs	220 663	286 091
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (autres que règles budgétaires)	1 881 111	1 973 911
	673 249 912	\$ 630 794 505 \$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

NOTES COMPLÉMENTAIRES
exercice terminé le 30 juin 2021

22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)	2021	2020 (Redressé)
<i>Résultats - Revenus</i>		
Ministère de l'Éducation		
Subvention de fonctionnement	308 436 889	\$ 280 706 985 \$
Subvention d'investissement	1 112 926	785 378
Autres subventions et contributions	1 294	29 267
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	19 863 985	18 019 764
Revenus divers	632 180	-
Fonds de développement du marché du travail		
Autres subventions et contributions	1 535 479	1 424 842
Revenus divers	342 788	3 730
Fonds pour le développement du sport		
Autres subventions et contributions	63 680	-
Société Québécoise des infrastructures		
Autres subventions et contributions	98 845	-
Commissions scolaires et centres de services scolaires		
Revenus divers	725 670	500 090
Autres ministères et organismes		
Autres subventions et contributions	204 191	87 600
Taxe scolaire	177	88 530
Revenus divers	106 506	216 234
	333 124 810	\$ 301 862 419 \$

Résultats - dépenses

Réparties entre les différentes natures de dépenses par activité

Ministère de l'Éducation autres dépenses	(54 728)	\$ (580 535) \$
Fonds de développement du marché du travail	(62 635)	-
Hydro-Québec	3 596 646	3 451 575
Ministère des Finances	10 538 513	10 171 637
Ministère du revenu	(2 194)	-
Commissions scolaires et centres de services scolaires	458 695	388 284
Autres ministères et organismes	120 548	130 239
Financement-Québec - service de la dette	473 772	505 688
Fonds de financement - service de la dette	8 162 129	8 002 103
	23 230 746	\$ 22 068 991 \$

23. INCIDENCES DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités du centre de services scolaire.

Le centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du centre de services scolaire pour les exercices futurs.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES RÉSUMÉS

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

Annexe A

REVENUS

exercice terminé le 30 juin 2021

	2021		2020 (Redressé)	
Subvention de fonctionnement du MEQ				
Subvention de fonctionnement - Jeunes, Adultes,				
Formation professionnelle	79.15%	294 712 398	\$ 79.10%	267 016 278
Subvention pour le service de la dette	2.29%	8 538 773	2.57%	8 678 702
Subvention pour le transport scolaire	1.46%	5 450 382	1.45%	4 891 709
Subventions de fonctionnement reportées	-0.10%	(336 554)	0.01%	28 217
Autres subventions	0.02%	71 890	0.03%	92 078
	82.82%	308 436 889	83.16%	280 706 984
Subvention d'investissement				
Subvention d'investissement - dépenses d'investissement non capitalisables (règles budgétaires)	0.30%	1 112 926	0.23%	785 378
Autres subventions et contributions				
Subvention du MTESS (FDMT) - Formation professionnelle et formation générale des adultes	0.41%	1 511 932	0.36%	1 228 990
Subvention du gouvernement provincial	0.03%	128 057	0.08%	283 453
Subvention du gouvernement fédéral	0.00%	-	0.00%	3 500
	0.44%	1 639 989	0.44%	1 515 943
Taxe scolaire	5.58%	20 765 247	5.84%	19 713 859
Droits de scolarité et frais de scolarisation				
Ententes de scolarité entre organismes scolaires	0.16%	590 499	0.13%	434 629
Droits de scolarité- autres		684	0.00%	-
Autres frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	0.03%	124 218	0.04%	122 436
Revenus - Cours en formation professionnelle	0.63%	2 334 815	0.51%	1 726 951
Revenus - Cours de formation générale des adultes	0.00%	17 747	0.00%	-
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec (sans entente)	0.00%	(3 330)	0.01%	23 479
	0.82%	3 064 633	0.69%	2 307 495
Ventes de biens et services				
Fournitures et matériel scolaire	0.74%	2 745 377	0.70%	2 358 350
Surveillance et transport du midi	0.61%	2 276 727	0.48%	1 610 997
Service de garde	1.82%	6 793 064	1.78%	6 000 271
Autres activités chargées aux usagers	0.25%	927 750	0.57%	1 913 740
Autres ventes de biens et services	0.36%	1 358 028	0.40%	1 340 842
	3.78%	14 100 946	3.93%	13 224 200
Revenus divers				
Intérêts, pénalités et frais de retard	0.07%	277 385	0.10%	331 404
Location d'immeubles ou de biens meubles	0.02%	76 616	0.06%	213 670
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	0.07%	267 201	0.08%	278 322
Terrains reçus à titre gratuit	0.33%	1 221 000	0.00%	-
Publicité et commandites	0.01%	25 983	0.00%	15 242
Prêts de service	0.30%	1 133 544	0.00%	-
Autres revenus	0.00%	518	0.00%	760
	0.80%	3 002 247	0.24%	839 398
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	5.46%	20 341 871	5.47%	18 474 898
Total des revenus	100%	372 464 748	\$ 100%	337 568 155

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CHARGES PAR ACTIVITÉ
exercice terminé le 30 juin 2021

	2021		2020 (Redressé)			
Activités d'enseignement et de formation						
Éducation préscolaire	3.36%	12 730 578	\$	3.35%	11 390 385	\$
Enseignement primaire	18.59%	71 995 883		19.92%	67 782 039	
Enseignement secondaire général	12.15%	45 986 143		12.75%	43 369 362	
Formation professionnelle	9.34%	35 377 211		9.90%	33 690 405	
Enseignement particulier	4.00%	15 151 303		4.52%	15 390 130	
Formation générale des adultes	1.43%	5 412 644		1.48%	5 051 629	
	48.87%	186 653 762	\$	51.92%	176 673 950	\$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation						
Gestion des écoles et des centres	5.76%	21 810 670	\$	6.22%	21 170 616	\$
Moyens d'enseignement	1.58%	5 997 194		1.69%	5 742 805	
Services complémentaires	7.03%	26 608 942		7.23%	24 603 869	
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	2.18%	8 268 238		2.44%	8 299 504	
Animation et développement pédagogique	1.49%	5 633 269		1.79%	6 102 034	
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	0.18%	677 404		0.32%	1 096 272	
Activités sportives, culturelles et sociales	0.84%	3 186 379		1.20%	4 089 656	
	19.06%	72 182 096	\$	20.89%	71 104 756	\$
Services d'appoint						
Hébergement des élèves	0.02%	78 350	\$	0.02%	54 250	\$
Services alimentaires	0.00%	390		0.00%	1 193	
Transport scolaire	4.88%	18 491 072		4.40%	14 962 436	
Service de garde	3.67%	13 896 690		3.99%	13 587 951	
	8.57%	32 466 502	\$	8.41%	28 605 830	\$
Activités administratives						
Conseil d'administration et comités	0.02%	68 018	\$	0.07%	243 121	\$
Gestion	2.78%	10 511 007		2.77%	9 410 248	
Services corporatifs	1.09%	4 143 757		1.07%	3 646 391	
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	0.01%	25 223		0.02%	60 449	
	3.90%	14 748 005	\$	3.93%	13 360 209	\$

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

CHARGES PAR ACTIVITÉ
exercice terminé le 30 juin 2021

	2021		2020 (Redressé)			
Activités relatives aux biens meubles et immeubles						
Entretien et amortissement des biens meubles	3.19%	12 065 050	\$	3.22%	10 964 541	\$
Conservation et amortissement des biens immeubles	4.33%	16 398 497		4.68%	15 911 097	
Entretien ménager	2.00%	7 559 732		2.06%	7 024 626	
Consommation énergétique	1.04%	3 929 523		1.06%	3 616 796	
Location d'immeubles	0.18%	682 737		0.79%	2 698 664	
Protection et sécurité	0.23%	876 362		0.16%	540 682	
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisable	0.00%	-		0.01%	30 457	
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	0.20%	766 869		0.12%	424 235	
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	0.00%	5 840		0.07%	222 792	
	11.17%	42 284 610	\$	12.17%	41 433 890	\$
Activités connexes						
Financement	2.80%	8 989 850	\$	2.78%	9 472 269	\$
Projets spéciaux	0.04%	145 625		0.00%	12 773	
Rétroactivité	5.00%	18 930 015		0.00%	-	
Variation des provisions	0.11%	428 852		0.09%	304 516	
Prêts de services	0.31%	1 161 809		0.00%	-	
Autres activités connexes	0.00%	-		0.00%	1 504	
	8.26%	29 656 151	\$	2.87%	9 791 062	\$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux						
	0.17%	651 170		-0.19%	(722 326)	
Total des charges	100%	378 642 296	\$	100%	340 247 371	\$